

Famille plurielle en milieu rural africain

Un exemple en économie de plantation

Le plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo)

André QUESNEL, Patrice VIMARD

Démographes ORSTOM, Département MAA, 213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10

RÉSUMÉ

L'étude du passage à une économie de plantation chez les populations du plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo) met en valeur le rôle progressivement prépondérant du groupe domestique. La responsabilité de la production, de la reproduction de la force de travail, de la reproduction démographique des groupes, jadis dévolue aux autorités lignagères est désormais exercée à l'échelle des unités domestiques. S'il en résulte une plus grande autonomie pour les femmes, il en résulte aussi un bouleversement de la nuptialité. La perte du contrôle des alliances matrimoniales par les lignages semble entraîner une instabilité conjugale croissante liée notamment au taux élevé d'unions libres. Les auteurs, procédant à l'étude comparée de groupes autochtones (Ahlon et Ewe) et d'un groupe immigré (Kabye), s'attachent à étudier les conséquences de cet état de fait, tant sur le plan démographique que sur celui de la structuration des familles. Ils font ressortir l'interdépendance des groupes autochtones et immigré dans la formation de cycles démographiques, et notent, essentiellement parmi les populations autochtones, la présence d'une pluralité de modèles familiaux.

MOTS-CLÉS : Togo — Économie de plantation — Groupe Domestique — Femmes — Cycle démographique — Reproduction Sociale — Famille plurielle — Ahlon — Ewe — Kabye.

ABSTRACT

Plural family in a rural African environment An example of plantation economy : the Dayes plateau in SW Togo

Study of the transition to a plantation economy in populations on the Dayes plateau (SW Togo) shows the progressively preponderant role of the domestic group. Responsibility for production, for continuity of the labour force and for the demographic continuity of groups which used to be held by lineal authorities is now exercised at domestic unit level. Although this results in greater autonomy for women, it also results in radical changes in the marriage rate. The loss of control of lineal structures over marriages appears to have led to increasing conjugal instability to link in particular with the number of unmarried couples. The authors carry out a comparative study of autochthonous groups (Ahlon and Ewe) and an immigrant group (Kabye) and study the consequences of this situation with regard to both demography and family structures. They show that autochthonous and immigrant groups are interdepen-

dent in the forming of demographic structures and report that there are many family models, essentially in the autochthonous population.

KEY WORDS : Togo — Plantation economy — Domestic group — Women — Demographic cycle — Social reproduction — Plural family — Ahlon — Ewe — Kabye.

INTRODUCTION

Les anthropologues et les économistes ont amplement analysé dans les sociétés africaines au sud du Sahara la situation de transition d'une économie domestique à une économie de plantation. Ils ont fait plus particulièrement ressortir que le contrôle des tenants du lignage sur les alliances matrimoniales et la circulation des femmes, et à travers elles sur la circulation foncière, la mobilisation de la force de travail pour la production et la reproduction de la société, a permis la mise en place et le développement de l'économie de plantation (1). Ils ont également montré que, paradoxalement, de par ce développement même, on assiste, dans la plupart de ces sociétés, à une perte de contrôle de la part du lignage sur les procès de production et de reproduction au profit d'une unité domestique restreinte (2). Celle-ci émerge comme institution autonome, aussi bien dans les communautés autochtones que dans les communautés immigrées depuis des savanes vers les régions côtières productrices de cultures de rente. Il s'opère donc, dans ces deux populations, une redéfinition des rôles dans les unités familiales : les femmes et les enfants se voyant assignés de nouvelles places dans la production et dans les stratégies de reproduction, et les relations entre générations, et surtout entre hommes et femmes, se modifiant.

Ces travaux, tout en établissant implicitement la transformation des cadres sociaux de la reproduction démographique, ont toutefois négligé les répercussions de cette dernière. En effet, le développement de l'économie de plantation s'accompagne de changements démographiques amples et rapides qui viennent bouleverser le cycle de vie démographique de toutes les institutions sociales qui régissent les alliances, la transmission du patrimoine foncier et surtout la constitution et le fonctionnement des groupes de production.

Dans un travail antérieur nous avons analysé les dynamiques démographiques des différentes populations du plateau de Dayes au sud-ouest du Togo qui se sont trouvées impliquées, depuis la fin de la première guerre mondiale, dans cette transition vers un système de cultures de rente (QUESNEL, VIMARD, 1987). Nous avons relevé, à travers cet exemple, que si le groupe domestique apparaît, dans les populations autochtones et immigrées, comme l'entité principale de l'organisation économique et sociale, une distinction entre les procès de production et de reproduction des différents groupes domestiques se réalise : d'abord, selon la position occupée par le chef du groupe domestique dans l'économie de plantation (propriétaire ou métayer); puis, selon son origine (autochtone ou allochtone); enfin, selon la génération. Mais nous avons souligné que cette différenciation s'accompagne d'une interdépendance des cycles de vie démographique des groupes domestiques des différentes communautés, permettant par là la perpétuation du système tout en s'accroissant.

Dans ce texte nous examinerons brièvement les principaux changements qui ont affecté l'organisation familiale traditionnelle : émergence de l'unité domestique comme institution autonome, redéfinition des rôles individuels dans les unités familiales, privatisation des liens du mariage, nouvelles stratégies familiales de reproduction, interdépendance des cycles démographiques des différentes populations. Nous nous attacherons plus particulièrement à l'analyse de la composition de ces groupes domestiques qui résulte de cette transition vers une économie de plantation et qui est significative d'une nouvelle dynamique familiale. L'implanta-

tion et le développement de l'économie de plantation ne favorisent l'individualisation de nombreux secteurs de l'activité sociale, et par là leur distinction les uns par rapport aux autres, qu'au prix d'une multiplication et d'une densification des réseaux de relations sociales. En particulier, s'ouvre un champ de multiplicité de facteurs qui président à la constitution des familles comme à la pluralité de leur forme. Nous relèverons donc ici ces éléments qui constituent les signes de l'avènement au cours de ce siècle, dans certaines régions rurales d'Afrique — mais cela se vérifie aussi dans des zones urbaines — de nouvelles formes familiales.

LES CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION FAMILIALE TRADITIONNELLE

Émergence et instabilité du groupe domestique dans la communauté autochtone

L'introduction des cultures de rente a amené différentes transformations de l'organisation globale de la production. En effet, la création d'une plantation résulte, quelles que soient les contraintes qui entrent en jeu, de la seule initiative individuelle du chef du groupe domestique, ou de l'aîné de la famille et ne fait intervenir que la seule force de travail de ce groupe, sans appel aux autres membres du lignage avec lesquels les groupes d'entraide étaient généralement constitués.

Les tenants du pouvoir lignager participent à leur niveau à cette transformation d'autant qu'ils peuvent s'approprier une plus grande superficie de terre. Cette contradiction altère la légitimité de leur autorité quant à l'organisation collective de la production de subsistance. Aussi les groupes d'entraide, villageois et lignagers, tombent-ils pour la plupart en déshérence (3). Et, à l'image des formes nouvelles de la production des cultures de rente, l'organisation de la production vivrière se trouve recentrée sur le seul groupe domestique devenu, de ce fait, unité en soi de production agricole.

Le chef du groupe domestique contrôle dès lors, dans la production, la force de travail qu'il reproduit et se trouve investi de la responsabilité de la reproduction démographique qui s'effectue au sein de son groupe. L'homme soustrait de fait la femme à la domination du lignage en détournant celle-ci de ses activités anciennes de production vivrière, pour la placer sur ses propres plantations. Il se trouve alors dans l'obligation de rémunérer en nature et en argent ce travail, et plus globalement dans l'obligation d'assurer les « charges sociales » qui pèsent sur le groupe domestique, en particulier celles qui correspondent à l'éducation scolaire des enfants.

Dans les communautés autochtones les conditions récentes d'intégration de la femme aux activités agricoles secrètent leurs propres contradictions qui vont affecter l'organisation de la production elle-même, puis la cohérence des unités familiales. Aussi la stabilité de la production vivrière et, plus généralement, la stabilité du groupe domestique se trouvent atteintes dès que surgissent des difficultés économiques avec le dépérissement de l'économie de plantation (vieillesse des plants, baisse des cours, etc.). On remarque d'ailleurs que les femmes des planteurs autochtones se situent de plus en plus en position de travailleur libre ou indépendant par rapport à l'activité économique du mari : 12 % ne participent pas aux cultures commerciales et si une grande majorité (80 %) aide encore leur mari à la production vivrière, il faut retenir que plus de 36 % d'entre elles exploitent une parcelle vivrière pour leur propre compte (4). Cette indépendance progressive de l'activité féminine entame la stabilité du groupe domestique comme entité de production, soit directement comme on le

notera avec la croissance des ruptures d'unions, soit indirectement en l'empêchant d'assurer son indépendance alimentaire. Cette déstabilisation est d'autant plus avancée que la population est plus anciennement impliquée dans l'histoire de l'économie de plantation, comme on l'a constaté pour les planteurs Ahlon.

Mais les risques de déstabilisation de l'union et du groupe domestique sont davantage liés à des problèmes générés par les charges scolaires qu'aux conflits relatifs à l'organisation productive. La femme se marginalise le plus souvent de la production effectuée par le mari, afin de gagner l'argent nécessaire à l'éducation de leurs enfants.

Les places assignées aux enfants se trouvent définies par des éléments extérieurs à la production agricole : essentiellement la scolarisation et les secteurs modernes d'activités villageoises et urbaines. Cette extériorité nouvelle, induite par l'économie de plantation, en favorisant l'érosion de la force de travail reproduite au sein du groupe domestique, influe directement sur l'organisation de sa production, et génère les nouvelles formes de capture de main-d'œuvre de la part de ce groupe. En effet la force de travail disponible pour le chef du groupe domestique (lui-même, sa femme, ses enfants non scolarisés) apparaît rapidement insuffisante. Aussi toutes les transformations dans l'organisation agricole, même celles d'ordre technique, visent-elles à éviter les goulots d'étranglement à ce niveau (5). Au-delà de ces transformations, qui demeurent insuffisantes, le chef du groupe domestique doit faire appel à une main-d'œuvre étrangère au lignage et à la communauté villageoise.

Dans ces sociétés autochtones fondées sur un système patrilinéaire et virilocal, la perte de contrôle du lignage sur les alliances matrimoniales est une résultante de l'émergence et de l'autonomie des composants nucléaires (ou plus largement des groupes domestiques), dans le procès de production. La relation sociale entre le chef de groupe et son lignage, entre ce lignage et un autre lignage, fondée et symbolisée par la circulation des femmes, perd tout contenu de référence à la production, et à la reproduction de la force de travail. Dès lors les modalités traditionnelles d'obtention d'une femme quand elles demeurent, ce qui est de moins en moins le cas, apparaissent comme une survivance symbolique des pratiques sociales anciennes. La nature du mariage n'est plus la même (6) : l'union matrimoniale cesse d'être un échange entre groupes sociaux, pour devenir une alliance entre individus, un homme et une femme. C'est du point de vue de cette autre nature que l'on peut comprendre l'évolution de la nuptialité comme phénomène démographique : le rythme de la constitution et de la dissolution des unions, et leur durée sont trois éléments de la nuptialité ayant une influence directe sur la reproduction démographique et sur la structuration familiale.

Ainsi l'affaiblissement de l'autorité lignagère et parentale entraîne un accroissement des unions libres, au détriment des mariages traditionnels. Une observation rétrospective (7) de l'histoire matrimoniale des femmes permet de mesurer cette érosion des mariages traditionnels : 77 % des mariages de la période 1930-39 étaient de type traditionnel, ils ne sont plus que 31 % à l'être en 1975-76. A l'inverse, les unions par consentement mutuel passent de 20 % (1930-39) à 69 % (1975-76).

Cette évolution générale recouvre des situations plus complexes selon le groupe ethnique (tabl. I) : en effet les unions libres sont presque exclusivement le fait des Ahlon et des Ewe : les Kabye préservent, si ce n'est le fondement traditionnel, tout au moins les modalités coutumières d'organisation de l'union.

Pour les autochtones les unions libres représentent 47 % de l'ensemble des unions. La définition même de l'union libre indique qu'elle s'est réalisée hors des circuits traditionnels d'échange, aussi est-il normal de constater que l'union a été décidée par l'homme ou/et la femme dans 78 % des cas. Mais on note, à travers l'union traditionnelle elle-même, la perte de contrôle matrimonial des ascendants de l'homme et de la femme : 58 % des unions traditionnelles leur échappent

TABLEAU I

Instigateur de l'union selon la population et le type de l'union (en pourcentage)

ETHNIE	<i>Ahlon et Ewe</i>		<i>Kabye</i>	
	Union libre	Mariage traditionnel	Ensemble	Mariage traditionnel
L'union a été décidée par :				
Mari et femme	4	6	5	9
Femme seule	0	0	0	57
Mari seul	74	52	62	17
Famille du mari	0	23	12	3
Famille de la femme	4	14	9	11
Famille mari et femme	12	5	9	3
Autre	6	0	3	0
Total	100	100	100	100
Effectif considéré	(50)	(56)	(106)	(35)

quant à son inspiration. Dans ce cas, la consécration cérémonielle demeure la seule expression traditionnelle de l'union.

L'influence de cette désaffection pour les normes traditionnelles qui régissaient auparavant la majeure partie des mariages est essentielle dans la croissance de l'instabilité matrimoniale. Les unions libres sont plus fragiles, et plus que d'autres peuvent être rompues (8). La moindre intégration des couples aux cadres traditionnels de la nuptialité, précisée par l'échange entre deux familles et l'acceptation du mari par les parents de la jeune fille, favorise l'instabilité conjugale (9).

Cette instabilité matrimoniale, très fortement liée à l'affaiblissement des lignages, s'est particulièrement développée durant les dernières années, sous l'effet de la détérioration de la situation économique de la cellule nucléaire. L'homme ne parvient plus à subvenir aux besoins de celle-ci, tant sur le plan de la subsistance immédiate que de la scolarité et des soins des enfants ; ainsi les motifs de nature économique deviennent-ils les causes dominantes de divorce tandis que les raisons de mésentente entre les époux, entre les familles, ne sont pratiquement plus invoquées pour les divorces les plus récents (10).

L'évolution des structures matrimoniales démontre la perte de leur cohésion. En 1976, au terme de la période d'observation, le tiers de la population féminine, âgé de 15 ans et plus, n'est pas ou n'est plus marié, et cette proportion atteint près de la moitié pour le sexe masculin. Si l'accroissement des unions libres et des ruptures d'unions est l'expression de la moindre intégration des couples aux normes traditionnelles de la nuptialité et de l'affaiblissement progressif de

l'autorité des lignages, entraînés à partir de 1950 par le plein essor de l'économie de plantation, on constate que la crise économique et les difficultés financières accentuent cette tendance et conduisent à une transformation du système matrimonial autochtone totale et irrémédiable : en effet, c'est à partir de 1965 que près de la moitié des unions se réalisent librement, pour atteindre près de 70 % en 1975-76.

Institutionnalisation d'un groupe domestique allochtone stable

Les populations immigrées, kabye essentiellement, loin de leurs lignages d'origine, se trouvent d'emblée placées dans une forme d'organisation de la production elle aussi basée sur le groupe domestique (réduit le plus souvent à la cellule nucléaire). En effet, même lorsqu'elles conservent des liens étroits avec leur communauté villageoise d'origine, en ce qui concerne plus particulièrement l'accès aux femmes et au terroir de cette dernière, ces populations développent un ensemble de pratiques nouvelles qui répondent aux conditions qui leur sont faites et qui s'articulent peu à peu autour d'une stratégie d'installation à demeure. Le responsable d'un groupe domestique allochtone, séparé de son lignage d'origine, se trouve en situation d'unique responsable de l'organisation de la production : il négocie directement les contrats de travail avec les autochtones, les plantations sont réalisées à son seul profit et il bénéficie de manière exclusive de la force de travail de sa femme et de ses enfants. De ce fait, les populations immigrées connaissent l'institutionnalisation du groupe domestique ; celui-ci étant dès lors, comme chez les autochtones, investi du contrôle démographique et social de la population.

Cependant au contraire des planteurs alhon et ewe, les métayers allochtones ont un contrôle mieux établi de la main-d'œuvre disponible au sein du groupe domestique : d'une part celle-ci est totalement requise lors de la création de la plantation et de la parcelle de vivriers (généralement prêtée par le propriétaire), et d'autre part le groupe domestique présente une ouverture moindre aux éléments extérieurs qui favorise l'évasion de la force de travail (scolarisation, activités urbaines, etc) : les Kabye envoient leurs enfants à l'école depuis peu et dans une moindre proportion que les populations autochtones (11) ; ces enfants sont donc retenus au sein de la cellule familiale et participent directement à la production. Autrement dit la reproduction démographique kabye reste confondue avec la reproduction de la force de travail, celle-ci étant encore largement et immédiatement au service de la production caféière et vivrière du groupe domestique.

De même dans la communauté allochtone la participation des femmes aux activités de production de leur mari est totale : 93 % aident celui-ci dans les plantations et elles travaillent de manière tout aussi intensive sur la parcelle vivrière de leur mari.

Dans le domaine matrimonial les Kabye se conforment aux modalités anciennes de réalisation du mariage. Toutefois, aussi surprenant que cela puisse paraître, la décision de l'union a été prise hors de la sphère de contrôle matrimonial des anciens. On peut attribuer cela à l'éloignement des individus de leur lignage d'origine. Notons également la grande proportion des femmes kabye qui déclarent avoir été à l'initiative de leur mariage. Ceci a été rendu possible du fait, d'une part, de cet éloignement des anciens du lignage et, d'autre part, du déséquilibre de la structure démographique kabye en faveur des femmes moins nombreuses. Quoi qu'il en soit, la situation d'immigrés des Kabye leur a permis de régir eux-mêmes leur union, même si celle-ci se trouve reconnue par une cérémonie traditionnelle, qui s'effectue dans leur « pays » d'origine.

Privatisation des liens du mariage

L'altération du mariage en tant qu'alliance entre lignages et l'apparition d'unions consensuelles, plus ou moins stables, entre individus constituent le deuxième signe, après l'émergence de groupe domestique autonome, de la « modernisation » des formes familiales. De manière générale, le développement à Dayes de l'économie de plantation, depuis sa mise en place (années quarante) jusqu'à la crise qu'elle traverse (années soixante-dix), affecte durablement la pérennité des structures familiales traditionnelles. La production collective cède le pas à la production privée, le mariage est de moins en moins un lien entre groupe sociaux pour devenir une affaire individuelle. A la perte de contrôle des lignages dans le domaine de la production des biens et de la constitution des unités de reproduction biologique répond l'autonomie des individus et des groupes nucléaires quant à leur production et à leur reproduction. Le lignage n'est plus que le lien symbolique entre des individus et des couples devenus plus libres face aux acteurs du système d'économie de plantation : le capitalisme marchand et l'État.

Cette mutation a donné naissance dans les populations résidant à Dayes, comme dans d'autres populations situées elles-aussi en économie de plantation, à un type de famille dont il s'agit maintenant de situer les principaux éléments de structure.

LES STRUCTURES DU GROUPE DOMESTIQUE ET LES DYNAMIQUES FAMILIALES

Les nouvelles conditions de la production et des échanges matrimoniaux interviennent directement sur la constitution, la structure et la taille des groupes domestiques.

D'une manière générale, la nucléarisation des groupes domestiques ewe résulte de l'autonomie des chefs de ménage en ce qui concerne la production, mais elle se trouve en partie compensée par la forte mobilité matrimoniale qui provoque une dispersion du composant nucléaire central des unions dissoutes. Chacun des membres de ce composant rejoignant d'autres groupes domestiques apparentés, il s'ensuit une structure plus complexe pour les groupes qui intègrent ces individus isolés. Au contraire les groupes domestiques kabye, dont l'autonomie procède de la séparation d'avec leur lignage, en ayant une mobilité matrimoniale relativement faible, forment des groupes nucléaires stables, qu'intègrent quelquefois d'autres éléments, apparentés ou non ; mais dans la grande majorité des cas, ces groupes domestiques se trouvent réduits à la cellule de reproduction biologique.

Les composants du groupe domestique

L'analyse statistique nous enseigne que l'on doit distinguer dans le groupe domestique deux composants : d'une part le composant nucléaire, qui comprend le chef de groupe domestique, sa femme, ses enfants et, d'autre part, ce que nous pouvons appeler le composant périphérique constitué des individus liés au chef du groupe domestique par la consanguinité (ses ascendants, ses collatéraux et leurs descendants), l'alliance (les parents de son conjoint), la dépendance (ses domestiques et apprentis) (12).

TABLEAU II
Composition du groupe domestique selon le sexe et l'ethnie du chef de groupe domestique

	MASCULIN			FÉMININ			ENSEMBLE		
	Ahlon	Ewe	Kabye	Ahlon	Ewe	Kabye	Ahlon	Ewe	Kabye
Lien de parenté :									
Conjoint	0,8	1,0	1,3	0	...	-	0,6	0,8	1,3
Enfant, petits-enfants	3,4	3,6	4,6	2,2	1,9	-	3,0	3,3	4,6
Collatéral	0,8	0,5	0,3	1,3	0,6	-	1,0	0,5	0,3
Allié	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	-	0,1	0,3	0,3
Sans parenté	0,1	0,2	0	0,6	0,2	-	0,2	0,2	-
Composant :									
Composant nucléaire	5,2	5,6	6,9	3,2	2,9	-	4,6	5,1	6,9
Composant périphérique	1,0	1,0	0,5	2,0	1,1	-	1,3	1,0	0,6
Taille totale	6,2	6,6	7,4	5,2	4,0	-	5,9	6,1	7,5
Rang des générations :									
G-1	...	0,1	...	0	...	-	...	0,1	...
Génération du chef	2,6	2,2	2,4	1,3	1,2	-	2,2	2,0	2,4
G+1	3,2	3,8	5,0	2,8	2,1	-	3,1	3,5	5,0
G+2	0,4	0,5	...	1,1	0,7	-	0,6	0,5	...
Taille totale	6,2	6,6	7,4	5,2	4,0	-	5,9	6,1	7,5

Le composant nucléaire tient une place essentielle dans l'ensemble du groupe domestique : la taille de ce noyau représente, en moyenne, dans les différentes populations de 78 à 92 % de l'effectif du groupe domestique. De plus, on peut identifier le groupe domestique à son composant nucléaire : en effet l'effectif total du groupe domestique est fortement corrélé avec la taille du composant nucléaire et ces deux indices se signalent par une grande proximité de leur distribution selon les principales caractéristiques socio-économiques des chefs de groupe ; au contraire l'effectif du composant périphérique suit une tout autre distribution (BENOIT *et al.*, 1984).

L'appréciation de l'effectif moyen des groupes domestiques et des composants nucléaires dans les différentes ethnies montre que les répercussions de la haute fécondité sur la taille et la composition des unités familiales ont été particulièrement accusées. La taille des composants nucléaires est remarquable : les Kabye par exemple présentent une taille du composant nucléaire plus élevée que la taille moyenne des ménages au Togo en 1961 (6,9 contre 5,7) ; cette dernière étant par ailleurs la plus importante de celles qui ont pu être relevées en Afrique lors de recensements ou d'enquêtes nationales (GARENNE, 1981) (13) ; la taille moyenne des ménages dans chacun des groupes ethniques à Dayes étant elle-même supérieure à l'effectif moyen au Togo.

La forte fécondité et le niveau de la stabilité matrimoniale déterminent la part du composant nucléaire dans l'ensemble du groupe domestique. Chez les Kabye, 6,9 personnes appartiennent au composant nucléaire central pour un ensemble de 7,5 personnes formant le groupe domestique. Par contre chez les Ewe le composant nucléaire atteint 5,1 personnes pour un groupe domestique de 6,1 personnes et chez les Ahlon le composant nucléaire atteint 4,6 personnes pour un groupe domestique de 5,9 personnes (tabl. II). Soit pour chacune des populations kabye, ewe et ahlon, un poids respectif du composant nucléaire central de 92 %, 84 % et 78 %.

Ainsi les Kabye se différencient-ils des ethnies autochtones par un groupe domestique de plus grande taille, davantage centré sur son composant nucléaire et entièrement composé d'individus de la génération du chef de groupe et de la génération suivante.

L'impact de la haute fécondité sur la structure par génération des groupes domestiques est tout aussi remarquable. La structure par âge dans les différentes populations est extrêmement jeune. Quel que soit le sexe du chef de groupe, au moins 58 % de ses membres sont d'une génération postérieure à celle du chef et, dans les deux groupes ethniques les plus importants numériquement, Ewe et Kabye, cette proportion atteint plus de 65 % (tabl. II).

A ce stade de l'analyse, il faut mettre l'accent sur la proportion importante de groupes domestiques dirigés par une femme dans les communautés autochtones : 31 % chez les Ahlon et 20 % chez les Ewe, contre seulement 3 % chez les Kabye. Ceci résulte pour une part de l'instabilité matrimoniale. Les femmes autochtones veuves ou divorcées restent seules après la rupture de leur mariage, elles assurent leur indépendance et l'autonomie de leur groupe, en utilisant des terres appartenant à leur lignage d'origine pour la production des biens de subsistance. Mais cela résulte aussi d'un phénomène de rupture de la cohabitation des conjoints : en effet lorsqu'un homme trouve un emploi en ville, son épouse demeure à Dayes avec une partie du groupe domestique dans la plupart des cas ; on comprend de ce fait pourquoi on relève un quart de femmes mariées parmi les chefs de famille.

Cette part des familles dirigées par une femme constitue l'un des caractères essentiels de la structuration familiale des ethnies autochtones, d'autant plus remarquable que ces familles ont une structure particulière. Elles se distinguent de celles dirigées par un homme, à la fois par une taille réduite (14) du fait d'un composant nucléaire plus petit, et par une présence plus marquée des collatéraux.

Avant d'aborder l'étude des structures types de groupe domestique il est nécessaire d'affiner notre analyse (15) de la composition de ces groupes selon les différentes relations de parenté.

Tout d'abord, on constate que la supériorité de taille du composant nucléaire chez les Kabye provient d'un nombre plus important de conjoints par groupe domestique (+ 0,5 par rapport aux Ewe ; + 0,7 par rapport aux Ahlon). Conséquence de la diffusion plus grande de la polygamie (16) et de la plus forte cohésion matrimoniale, elle résulte également d'un nombre plus élevé d'enfants (+ 1,3 par rapport aux Ewe, + 1,6 par rapport aux Ahlon). Cette différence, plus marquée que l'écart de fécondité entre les ethnies (17), montre bien l'évasion de la descendance des couples ahlon et ewe vers d'autres groupes domestiques situés sur le plateau (conséquence de la mobilité conjugale) ou à l'extérieur de Dayes (du fait des migrations vers les villes de jeunes scolarisés). Si la taille du composant nucléaire s'en trouve diminuée dans les populations autochtones, l'effectif et la proportion de certaines catégories d'individus périphériques agrégés à ce noyau en sont accrus (il en est ainsi des collatéraux et des individus sans parenté : domestiques et apprentis). A l'inverse, les individus reliés par alliance au chef du groupe domestique (il s'agit essentiellement des parents de son conjoint) sont en nombre relativement comparable d'un groupe ethnique à l'autre.

TABLEAU III

Structure de groupe domestique et type de famille selon l'ethnie (en pourcentage)

	<i>Ahlon</i>	<i>Ewe</i>	<i>Kabye</i>
Structure du groupe domestique			
Groupe d'une seule personne	8	11	2
Chef de groupe + descendant	14	12	2
Chef de groupe + épouse	4	3	2
Chef de groupe + épouse + descendant	32	28	61
Composant nucléaire + collatéral	11	16	18
Composant nucléaire + individu sans lien de parenté	13	17	12
Composant nucléaire + collatéral + individu sans parenté	14	7	2
Groupe domestique avec ascendant	4	6	1
Type de famille			
Individu seul	8	11	2
Famille monoparentale	14	12	2
Famille nucléaire	36	31	63
Famille étendue	42	46	33
Total	100	100	100

Les structures types de groupe domestique

Les distributions des types de groupe domestique dans les différentes communautés de Dayes illustrent les formes particulières de structuration familiale de chaque population. A partir des relations de parenté des différents membres du groupe, exprimées par rapport au chef du groupe domestique, il est possible de différencier huit structures particulières de groupe domestique et de définir quatre grands types de famille.

Si l'on considère les différentes structures, la distinction majeure entre les populations concerne la proportion de groupes uniquement constitués par un noyau biologique complet : le chef de groupe, son (ses) épouse(s) et leur(s) descendant(s). Ce type, nettement majoritaire chez les Kabye (61 %), représente moins du tiers des groupes domestiques autochtones (32 % chez les Ahlon, 28 % chez les Ewe) (tabl. III).

De façon complémentaire, les Ahlon et les Ewe se caractérisent par l'importance relative des groupes domestiques avec ascendant (respectivement 4 % et 6 %, contre 1 % chez les Kabye), des groupes composés d'un chef, le plus souvent une femme veuve ou divorcée, et de ses descendants (14 % et 12 % pour 2 % chez les Kabye) et de ceux constitués par un seul individu (8 % et 11 %, 2 % chez les Kabye).

Si les distributions sont relativement comparables, d'une population à l'autre, en ce qui concerne les groupes domestiques incluant soit des collatéraux, soit des individus non apparentés au chef, on relève dans les communautés autochtones la part plus importante des groupes comprenant à la fois des

collatéraux et des non-apparentés (14 % chez les Ahlon, 7 % chez les Ewe et seulement 2 % chez les Kabye). Enfin, les couples seuls sont très faiblement représentés et ce dans toutes les populations.

De la distinction des différentes structures de groupe domestique se dégage une typologie des familles selon les quatre grands types : les individus seuls, les familles monoparentales, les familles nucléaires, les familles étendues. En partant de cette typologie nous pouvons circonscrire le mode de structuration familiale de chacune des populations en présence.

Chez les Kabye, les individus seuls et les familles monoparentales sont quasiment inexistantes et représentent moins de 5 % de l'ensemble de familles. Nous pouvons voir là l'indice *a contrario* de la forte cohésion matrimoniale et familiale de cette communauté d'immigrés où la famille nucléaire prédomine. Ainsi existe-t-il dans près de deux tiers des familles une exacte concordance entre l'unité de reproduction biologique (le composant nucléaire) et le groupe domestique, unité d'habitation, de consommation et de production.

Mais dans cette population la suprématie de la famille nucléaire n'est pas exclusive et les familles étendues représentent le tiers des familles. Cette importance relative des familles élargies se fonde, d'une part, sur la persistance de liens latéraux (qui concerne 20 % des familles kabye) et, d'autre part, sur l'existence d'une pratique consistant à confier des enfants et des jeunes gens d'une famille à l'autre, selon les difficultés des unes à subvenir à l'éducation de leurs enfants et les possibilités matérielles d'accueil des autres.

La situation est tout autre dans les populations autochtones, ahlon et ewe présentant d'ailleurs fort peu de différences. Dans ces ethnies, la distribution des familles est relativement dispersée : aucun type n'est majoritaire et tous sont représentés. On relève cependant la prédominance de la famille étendue : aux liens avec les latéraux (qui concernent près d'un quart des familles) s'ajoutent ceux avec les ascendants ; quant à la pratique des enfants confiés, là-aussi fort répandue, elle est amplifiée par l'accueil des apprentis au sein de la famille de leur « patron ».

Les familles nucléaires représentent environ le tiers des familles et les individus seuls comme les familles monoparentales sont en nombre significatif (respectivement autour de 10 % et 13 %). La part de « familles » d'une seule personne exprime le degré d'atomisation des individus. Quant aux familles monoparentales, elles font référence au niveau de dissolution des couples (18). En effet, ce type de famille concerne tout particulièrement les femmes chefs de groupe domestique qui, veuves ou divorcées, ne se sont pas remariées, n'ont pas regagné la famille de leurs parents et ont conservé certains de leurs enfants après la rupture de leur mariage.

En définitive, l'importance relative des « familles » d'une seule personne et des familles monoparentales, comme celle des individus périphériques au composant nucléaire, sont l'expression, en premier lieu, d'une certaine déstructuration des familles nucléaires, et élargies sous leur forme achevée, puis, en second lieu, d'une survivance apparente des solidarités traditionnelles. En fait ces formes familiales relèvent de la constitution de nouvelles solidarités qui se privatisent et se perpétuent selon des réseaux se référant davantage à des rapports inter-individuels d'un ordre nouveau qu'aux anciennes relations socialement codifiées.

A travers les développements précédents, on peut vérifier la force des relations entre groupes ethniques et structures familiales et définir les types familiaux qui sont adoptés par les différentes communautés. Si l'émergence du groupe domestique comme institution autonome est commune aux populations de Dayes, la famille moderne naît sous des formes différentes selon la population. La société kabye a adopté un modèle dominant, la famille nucléaire, et conservé un seul modèle secondaire, la famille étendue. Cette famille kabye, de taille élevée, est, pour l'essentiel, réductible à la cellule de reproduction biologique (19).

Dans les sociétés ahlon et ewe il existe une pluralité de modèles familiaux. La

forme nucléaire est minoritaire et coexiste avec un type de famille étendue (caractérisée par la cohabitation de plus de deux générations, la présence de collatéraux...), mais aussi avec des formes familiales qui ont été qualifiées ailleurs de « post-moderne » (20); en effet les « familles » d'une personne et les familles monoparentales sont des formes familiales qui caractérisent aussi les transformations les plus récentes de la famille en Europe et en Amérique du Nord (21).

Dynamiques familiales et changements socio-démographiques

Pour conclure ce chapitre, examinons l'interaction des dynamiques familiales et des changements démographiques. En effet, la transformation des rapports sociaux de production et de reproduction, s'est accompagnée de changements démographiques particulièrement sensibles, le plus notable étant la baisse de la mortalité et tout particulièrement de la mortalité dans l'enfance (22). Il en découle un rajeunissement des structures démographiques comme un accroissement de la population. C'est donc la structure démographique des rapports sociaux, autrement dit les conditions démographiques de fonctionnement et de reproduction de ces rapports sociaux au sein de la famille comme entre les familles qui se trouvent modifiées.

D'autre part, au-delà de cet aspect purement quantitatif l'évolution des structures démographiques doit également et surtout être considérée du point de vue de la nature du fonctionnement et du dysfonctionnement qu'elle introduit dans les rapports entre les individus comme entre les groupes sociaux.

Ainsi un producteur agricole autochtone responsable d'un groupe domestique, s'il se dégage facilement de la dépendance familiale et lignagère quant à la production, se trouve rapidement confronté à la charge que représente la scolarisation de ses enfants; ceci l'oblige à se tourner vers sa femme et la population allochtone pour obtenir la force de travail qui lui est nécessaire (QUESNEL, VIMARD, 1987). Dès lors, la scolarisation entraîne une modification des rapports de dépendance à l'intérieur du groupe familial. L'épouse exige de l'homme qu'il assume l'éducation des enfants, et crée par-là une source de rupture avec lui (23). Le père attend à terme les retombées, financières ou autres, de l'introduction de ses enfants dans les circuits de la production moderne et étatique. Enfin, entre les enfants également on voit s'inscrire de nouveaux rapports. En particulier les aînés du groupe domestique assument de plus en plus la scolarisation des plus jeunes, en exploitant les plantations du patrimoine familial, lesquelles sont peu à peu reconnues comme les leurs; ou bien encore un frère plus âgé, installé en ville, peut se charger de l'éducation des plus jeunes en échange de prestation en nature de la part de la famille restée au village. On constate aussi l'activation de certaines relations matrilineaires, la femme plaçant ses enfants chez son frère en ville. Ainsi s'élaborent des formes inédites de solidarités, d'autant plus nombreuses et variées du fait de la crise économique de ces dernières années (24). Ajoutons que les enfants eux-mêmes individuellement prennent en charge leur éducation scolaire: ils s'orientent vers la production et la commercialisation des produits agricoles sur des parcelles prêtées par le père ou la mère, le temps d'accumuler le pécule nécessaire à leur insertion dans les circuits scolaires, ou d'apprentissage, en ville (25). Il s'instaure dès lors un cycle de vie démographique de la famille autochtone largement dépendant des conditions extérieures et en particulier des modalités de l'offre de la force de travail générée par la population allochtone.

On comprend donc comment, à leur tour, la structure des pouvoirs et le cycle de vie démographiques de la famille allochtone se trouvent conditionnés par les transformations du procès de reproduction sociale de la population autochtone: c'est la possibilité qu'il a de faire travailler avec lui sa femme et ses enfants (encore très peu scolarisés) dans les plantations et les parcelles vivrières

qui offre au chef du groupe domestique allochtone l'opportunité de s'installer à demeure dans la région de Dayes. On comprend aussi pourquoi, du même coup, cette situation est précaire, étant largement liée à la non-scolarisation des jeunes Kabye.

Quoi qu'il en soit, il existe une dépendance réciproque entre les cycles de vie démographiques des familles autochtones et allochtones (en particulier la forte mobilité des jeunes autochtones n'est permise que par la rétention des jeunes Kabye à l'intérieur de leur groupe domestique). Cette dépendance, déterminée de l'extérieur, ne fait qu'accentuer la différenciation des cycles de vie familiaux entre la population autochtone et la population allochtone.

Ainsi, au sein de la communauté autochtone, l'augmentation de la proportion des moins de quinze ans et des plus de soixante ans, entre 1970 et 1976, souligne, d'une part, l'accroissement des charges que représente la population la plus jeune, charges de plus en plus lourdes avec la généralisation et la prolongation de la scolarisation, et, d'autre part, les blocages qui interviennent avec la présence d'un plus grand nombre de vieux, tenants des pouvoirs traditionnels et économiques. La transmission de ces pouvoirs ne peut plus alors se faire aussi rapidement et facilement que par le passé. Ces blocages contribuent à l'affaiblissement des pouvoirs des anciens en amenant les plus jeunes vers d'autres stratégies de production et de reproduction, ou tout au moins en accentuant leur sensibilité aux conditions nouvelles qui s'imposent de l'extérieur.

Mais, en fait, les changements démographiques ne peuvent être compris que si on les réfère à l'ensemble des changements qu'ils conditionnent et dont ils dépendent, et ici plus particulièrement au procès d'institutionnalisation de la cellule domestique et au recentrage sur celle-ci des rapports sociaux entre les individus. Si la définition des rapports sociaux au sein de la cellule domestique passe d'abord par le procès de reproduction du système d'économie de plantation, elle passe aussi par la transformation du cycle de vie démographique de cette cellule, avec la longévité croissante du père et l'augmentation du nombre de frères et d'enfants survivants à l'âge adulte.

CONCLUSION

L'établissement d'un système d'économie de plantation à Dayes s'est traduit par une nouvelle structuration familiale. L'éclatement du lignage en de multiples unités, de plus en plus autonomes quant à leur production-consommation et à leur reproduction, a accompagné la nucléarisation relative de ces groupes domestiques. Cependant, malgré cette primauté du composant nucléaire la famille nucléaire n'est que l'un des modèles familiaux adoptés par les populations en présence.

L'organisation lignagère, autrefois prééminente dans la production, dans la circulation des femmes, dans la socialisation des enfants... laisse la place à de nouveaux rapports sociaux au sein de la parentèle dans chacun de ces registres. Ces rapports s'établissent désormais directement entre mari et femme, parent et enfant, frère aîné et cadet. Au-delà de l'émergence du groupe domestique et de sa nucléarisation, ces transformations contribuent, d'une part, à une stratification instable et plus complexe des familles, et, d'autre part, à une autonomie croissante des individus. Ces deux phénomènes sont porteurs, à terme, de nouveaux changements dans la sphère familiale, dont ils constituent la dynamique propre. Cette évolution se précise avec l'ancienneté de la population dans l'économie de plantation; aussi les sociétés autochtones, et parmi elles les Ahlon plus que les Ewe, sont-elles particulièrement affectées par ces transforma-

tions, dont les premiers indices sont cependant déjà perceptibles dans la communauté allochtone.

Les sociétés autochtones ne fonctionnent plus sur le mode d'une reproduction simple avec une stratification des familles relativement faible et figée propre à l'économie d'autosubsistance d'antan; mode qui caractérisait également la société kabye dans son milieu d'origine. La confrontation avec une extériorité nouvelle transforme le mode de production de communautés qui adoptent de nouvelles stratégies visant à une certaine accumulation du patrimoine foncier, de la force de travail et du savoir. Il s'ensuit une inégalité croissante entre les familles dans la sphère économique (au niveau des moyens de production) et dans la sphère politique (au niveau des capacités d'intégration à l'appareil d'État) et par là une stratification sociale plus complexe et susceptible de remise en cause.

Quant à l'autonomie de l'individu lui-même, elle est contenue dans l'ensemble des transformations du système de l'économie de plantation. L'homme est devenu un producteur indépendant, la femme un travailleur libre. Le lien conjugal, établi directement entre homme et femme, tend à exprimer une alliance de plus en plus consensuelle et fragile que chaque individu est libre de contracter et de rompre. La socialisation et la formation des enfants deviennent un enjeu mais aussi une charge pour les parents et sont l'objet de tractations sur les devoirs de chacun. Et l'on a pu noter la distance prise par le père, essentiellement sous l'effet de difficultés économiques, vis-à-vis de ses obligations financières dans l'éducation de ses enfants. Là encore on relève l'acquisition, par l'individu, d'un certain espace de liberté.

*
**

En définitive, l'insertion des populations du plateau de Dayes dans l'économie marchande n'a pas conduit à un modèle unique de famille, la famille nucléaire, articulé sur des rapports sociaux durables et précisément codifiés entre le père, la mère et les enfants. Au contraire, la parentèle s'est structurée selon des formes diverses et changeantes. La famille de cette seconde moitié du XX^e siècle est à Dayes multiforme et fragile. La nouvelle évaluation des solidarités traditionnelles, sous l'effet de la privatisation des rapports sociaux, se conjugue avec l'autonomie récente du groupe domestique et de la cellule nucléaire. C'est dès lors l'indépendance de l'individu qui se dessine, mais en s'inscrivant dans des réseaux de relations sociales suscitées par les conditions économiques externes, plus contraignantes et surtout plus changeantes.

Notes

- (1) On se reportera entre autres à CHAUVEAU, 1979; DOZON, 1977; GASTELLU, 1986; MEILLASSOUX, 1964; WAAST, 1974; WEBER, 1977. On pourra également voir l'article de GEFFRAY dans ce même numéro.
- (2) Nous considérons comme unité domestique l'ensemble des individus qui partagent la même habitation, produisent et consomment en commun.
- (3) Par contre, des groupes d'entraide d'un nouveau type, entre femmes notamment, se constituent de manière conjoncturelle; ils répondent le plus souvent à une nécessité technique de la production.
- (4) Même si cette parcelle est prêtée par le mari, il faut voir qu'il s'agit pour lui de l'ultime manière de préserver la force de travail de son groupe et de se décharger vers la femme de l'approvisionnement en vivriers.

- (5) Par exemple la culture du riz pluvial autrefois réalisée par les femmes a été abandonnée au profit du maïs dont le calendrier permet une meilleure mobilisation de la force de travail féminine pour les cultures de rente.
- (6) En retour, le fait que le principe des alliances et de leur cohésion échappe au lignage participe du déclin de celui-ci en faisant disparaître la pratique de la compensation matrimoniale et celle de la réciprocité dans l'attribution de la descendance des unions, principes essentiels et fondements majeurs du pouvoir et de la croissance des lignages en Afrique noire (AUGE, 1971). En effet, s'il y a inflation de la compensation matrimoniale qui résulte de la monétisation des circuits d'échange, on constate qu'elle est de plus en plus rarement honorée et de plus en plus souvent abandonnée.
- (7) Pour plus de détails on se reportera à QUESNEL, VIMARD, *op. cit.* : 105-114.
- (8) Si l'on considère les dernières unions des femmes interrogées, 15 % des femmes mariées par consentement mutuel sont divorcées contre seulement 3 % pour les femmes ayant contracté un mariage traditionnel ; différence vérifiée quelle que soit la génération de la femme.
- (9) Par exemple entre 1970 et 1976, la proportion de femmes divorcées est passée chez les Ewe de 7 % à 12 % et chez les Kabye de moins de 1 % à plus de 6 %.
- (10) Les motifs de nature économique (l'homme ne subvient plus au besoins de la famille...) sont invoqués pour 20 % des divorces de 1945-1959, pour 35 % de ceux de 1960-1969 et 60 % de ceux de 1970-1976.
- (11) En ce qui concerne les générations les plus jeunes (6-14 ans), en 1976, 50 % des Kabye sont scolarisés contre respectivement 96 % et 89 % chez les Ahlon et chez les Ewe.
- (12) Pour une analyse statistique détaillée de la structure des groupes domestiques de Dayes on pourra se reporter à l'étude qui a été faite à l'aide de la méthode d'analyse factorielle des correspondances (BENOIT *et al.*, 1984) ; étude dont nous utiliserons certaines des conclusions.
- (13) Dans les différents recensements et enquêtes nationales, le ménage est une notion plus large que le composant nucléaire.
- (14) La taille moyenne des groupes domestiques dont le chef est de sexe féminin est de 5,2 chez les Ahlon et 4,0 chez les Ewe contre respectivement 6,2 et 6,6 pour les groupes dont le chef est de sexe masculin. Ceci explique pourquoi l'écart de taille, du composant nucléaire comme du groupe domestique, entre autochtones et immigrés, est moins important pour les groupes dirigés par un homme que pour l'ensemble des groupes domestiques. On peut d'ailleurs estimer que la différence d'effectif entre ethnie est due pour une part à la proportion plus importante de « ménages » de 1 ou 2 personnes dans les ethnies autochtones : unités essentiellement dirigées par des femmes.
- (15) Cette analyse concerne l'ensemble des groupes domestiques mais les différences et écarts qui vont être indiqués valent aussi, dans des proportions généralement moindres, pour les seuls groupes dirigés par un homme.
- (16) 28 % des Kabye sont polygames contre seulement 13 % des Ahlon et 18 % des Ewe.
- (17) Les fécondités cumulées à 50 ans sont respectivement de 7,75 (kabye), 7,02 (ewe) et 6,95 (ahlon).
- (18) Ce type monoparental de famille concerne 36 % de femmes et seulement 3 % des hommes chefs de famille. C'est aussi le type de famille de 35 % des chefs divorcés (es), 37 % des veufs (veuves) et seulement 3 % des marié(es).
- (19) Pour apprécier la valeur de ce constat, il faut avoir présent à l'esprit la nature particulière de cette population kabye, dont les éléments les plus anciennement installés à Dayes le sont depuis une trentaine d'années seulement. La société kabye du plateau en est encore à ses prémices et notre analyse n'a mis en évidence que les linéaments de sa structuration familiale définitive. D'autre part, cette société continue de posséder son double en pays d'origine. Double avec lequel les liens sont fortement

- maintenus comme en témoignent les déplacements fréquents et prolongés qui y convergent. Ce milieu d'origine demeure partie intégrante de l'espace de vie des Kabye résidant à Dayes, et reste le lieu où ils continuent d'entretenir les sphères traditionnelles de leur reproduction sociale, le lieu avec lequel des courants migratoires, d'immigration comme d'émigration, se perpétuent. Mais il ne faudrait pas croire que ce double, le pays kabye, constitue le milieu d'accueil, le refuge, des individus isolés, ou sans ascendant direct, et des familles monoparentales ; ce qui expliquerait l'absence, à Dayes, de ces types familiaux et le faible effectif des composants périphériques. Il n'en est rien. On constate, au contraire, que les échanges migratoires, entre le pays kabye et le plateau de Dayes, contribuent par exemple à accroître, faiblement, il est vrai, la part des individus périphériques dans les familles du plateau : 32 % des immigrants relèvent de cette catégorie de parenté et seulement 29 % des émigrants.
- (20) Signalons que E. SHORTER concluait en 1975, son ouvrage sur la « naissance de la famille moderne dans la civilisation occidentale », en annonçant la destruction de la famille nucléaire et l'avènement de la famille post-moderne dont les signes avant-coureurs étaient, d'après lui, la rupture des liens unissant les jeunes générations aux anciennes, l'instabilité croissante des couples et la destruction du foyer domestique (1977 : 326-339).
 - (21) On trouvera dans un recueil du CICRED (1984) différents tableaux résumant, pour les pays occidentaux industrialisés, l'évolution récente de la répartition des familles selon des typologies simples (p. 150-174) et de la progression de la part des ménages d'une personne (p. 169). Les typologies employées dans ce recueil comme celle qui sous-tend la thèse de SHORTER expriment des représentations formelles des familles : les comparaisons des types dans le temps révèlent les transformations en œuvre mais elle ne peuvent dire la nature de ces transformations et la nature de la famille.
 - (22) Des années 1950-1959 à la période 1970-1974 le quotient de mortalité dans l'enfance passe de 187 à 102 pour 1 000 (VIMARD, 1984).
 - (23) Lorsque la femme décide d'assumer ces charges d'éducation, elle peut le faire en allant vivre, avec ses enfants à scolariser, en ville où elle exerce l'activité de revendeuse ou de formatrice-commerçante des produits vivriers. Ceci constitue l'une des raisons de la croissance du secteur dit informel, majoritairement occupé par des femmes dans les milieux urbains des pays riverains du Golfe du Bénin.
 - (24) Les solidarités familiales maintenues ou réactivées permettent aux urbains un auto-alimentation en biens vivriers, que l'inflation des prix en ville rend d'autant plus nécessaire. Aussi contrairement à ce que l'on pouvait attendre la coupure avec le milieu d'origine ne peut se réaliser : ceux qui sont installés dans les circuits urbains et étatiques de la production sont obligés d'assumer les charges d'éducation des jeunes ruraux.
 - (25) Les difficultés inhérentes à cette stratégie expliquent la grande mobilité entre le milieu rural et urbain de ces populations, et la faible capacité des villes proches à les fixer (DUPONT V., 1986).

BIBLIOGRAPHIE

- AUGE (M.), 1971. — Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, Vol. VIII, n° 2 : 143-152.
- BENOIT (D.), LEVI (P.), VIMARD (P.), 1984. — Structure des ménages des populations rurales du Sud Togo. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, Vol. XIX, n° 3 : 321-333.

- CHAUVEAU (J.-P.), 1979. — Occupation spatiale et histoire économique et sociale du V baulé (Côte d'Ivoire). In *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale*, mémoire n° 89, Paris, CNRST-ORSTOM : 45-51.
- DOZON (J.-P.), 1977. — Transformations et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation : le cas des Bété de la région de Gagnoa. In *Essais sur la reproduction des formations sociales dominées*, Trav. et Doc. de l'ORSTOM n° 64, Paris, ORSTOM : 15-24.
- DUPONT (V.), 1986. — *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou*. Études et Thèses, ORSTOM, Paris, 437 p.
- GARENNE (M.), 1981. — *La taille des ménages en Afrique tropicale*. Document de travail n° 12, Section de Démographie, ORSTOM, 43 p. multigr.
- GASTELLU (J.-M.), 1986. — *Une économie du trésor. Les grands planteurs du Moronou*, tome I, II, III, Abidjan, Petit Bassam, ORSTOM, Trav. et doc. sur microfiches.
- MEILLASSOUX (C.), 1964. — *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Mouton, Paris, 382 p.
- MEILLASSOUX (C.), 1975. — *Femmes, greniers et capitaux*, Maspero. Paris, 259 p.
- QUESNEL (A.), VIMARD (P.), 1987. — Système de production et dynamique de population en économie de plantation. *Cah. Sci Hum.*, ORSTOM, 23 (3-4) : 483-503.
- QUESNEL (A.), VIMARD (P.), 1988. — *Dynamique de population en économie de plantation. Le plateau de Dayes au sud-ouest du Togo*. Coll. *Études et Thèses*, ORSTOM, Paris, 460 p.
- SHORTER (E.), 1977. — *Naissance de la famille moderne*, Seuil, Paris, 379 p.
- VIMARD (P.), 1984. — Tendances et facteurs de la mortalité dans l'enfance sur le plateau de Dayes (sud-ouest Togo), *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XX, n° 2 : 185-206.
- WAAST (R.), 1974. — Les concubins de Soalala. *Cahiers du Centre d'Études des Coutumes*, Un. Madagascar, 1974 : 7-46.
- WEBER (J.), 1977. — Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du centre-sud Cameroun. *Cah. ORSTOM. sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 2 : 113-140.
- CICRED, 1984. — *Démographie de la famille*. — CICRED, Paris, 202 p.